

Pour Quoi ?

Etre accompagné par un conseiller entreprise dans le cadre des droits et devoirs RSA

Pour Qui ?

les travailleurs non salariés qui sont allocataires du RSA

Contact

Nathalie PIDOUX
Coordinatrice
06 95 09 19 99
nathalie.pidoux@aider73.fr



Comment ?

Signer le CER
Réaliser ensemble un diagnostic de votre activité
A l'issue, définir et mettre en place un plan d'action adapté à votre projet pour sortir du dispositif du RSA

Coût ?

L'accompagnement est financé par Le Département de l'Isère

Où et quand ?

Pontcharra
Villard Bonnot

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRENEURS ALLOCATAIRES RSA